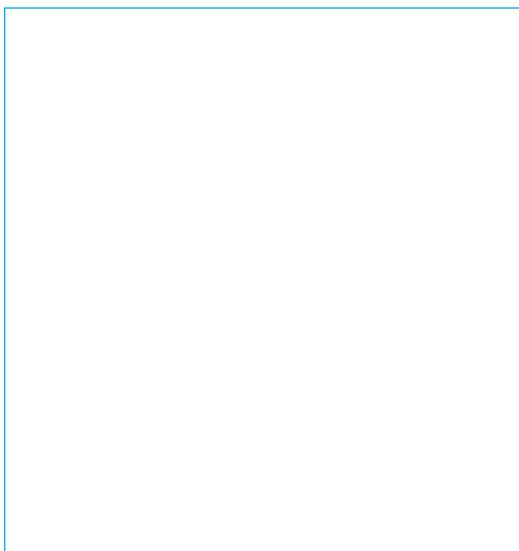


## Un vrai champion canadien

Les Coopérateurs est la plus importante société d'assurance multiproduits appartenant entièrement à des Canadiens et compte des agents dans plus de 600 collectivités partout au pays. Ensemble, nous assurons plus d'un million de Canadiens avec la même attention et le même service personnalisé qui font de nous un vrai champion canadien depuis 60 ans.

Demandez-nous des renseignements au sujet de notre gamme complète de produits d'assurance et de placements.

Visitez notre site Web à [www.cooperators.ca](http://www.cooperators.ca)



Les assurances vie et maladie sont offertes par Co-operators Compagnie D'assurance-Vie.

Les Coopérateurs est dédiée à protéger la vie privée, la confidentialité, la conformité et la sécurité des renseignements personnels qu'elle collige, utilise, détient et divulgue dans le cours de ses affaires.

 **les coopérateurs**  
Une place de choix<sup>inc</sup>

Vie universelle > **patrimoine**<sup>™</sup>

## Optez pour le meilleur de la vie.

Une stratégie financière judicieuse  
permettant d'accroître son patrimoine  
et d'enrichir sa retraite.



 **les coopérateurs**  
Une place de choix<sup>inc</sup>



## Vous méritez le meilleur de la vie, et bien plus encore!

Vous caressez de beaux rêves pour l'avenir et vous vous demandez si le revenu que vous fournirez vos REER et vos régimes de retraite suffira à les réaliser. Vous tenez aussi à éviter que toutes vos épargnes accumulées au prix d'un dur labeur ne s'envolent en impôt. Alors comment accroître votre patrimoine, sans avoir à payer une note salée d'impôt?

## Améliorez votre avenir financier.

Si vos épargnes ont fructifié et que vous avez versé les cotisations maximales aux régimes de placement bénéficiant d'un abri fiscal, vous devez établir un plan judicieux d'accroissement du patrimoine. Que votre objectif soit d'augmenter votre revenu de retraite ou d'accroître vos actifs, il vous faut un plan qui vous permettra d'épargner à l'abri de l'impôt, en dehors d'un REER ou d'un régime de retraite.

**Téléphonez-nous dès aujourd'hui pour obtenir de plus amples renseignements et prendre un rendez-vous au cours duquel vous obtiendrez sans frais une analyse de vos besoins financiers.**

### **L'assurance vie universelle peut préserver votre patrimoine et vous aider à réaliser vos rêves d'avenir.**

C'est une toute nouvelle façon de voir l'assurance vie. En effet, l'assurance vie universelle protège votre famille et fait fructifier vos investissements à l'abri de l'impôt. Maximisez dès maintenant la croissance de votre patrimoine afin de profiter du meilleur de la vie durant votre retraite.



**Voici quelques-uns des nombreux avantages qui font de l'assurance vie universelle le régime parfait pour protéger votre famille et accroître votre patrimoine :**

#### **Permanence**

L'assurance vie universelle offre une protection financière à vie. Contrairement à l'assurance vie temporaire, elle offre donc une protection permanente. Ainsi, votre famille sera protégée en tout temps et vous augmenterez votre revenu de retraite puisque vos épargnes fructifieront à l'abri de l'impôt.

#### **Souplesse**

Vous avez le plein contrôle de votre assurance et vous pouvez l'adapter à vos besoins financiers particuliers. Si votre situation changeait, vous pourriez ajuster le capital-décès ou le montant des primes afin de vous assurer que vous vous rapprochiez toujours de vos rêves de retraite.

#### **Choix sensé**

Vous pouvez personnaliser votre police d'assurance vie universelle de façon à accroître la valeur de vos actifs. En ayant recours à un prêt garanti par votre police duquel vous tirerez un revenu libre d'impôt, vous pouvez maximiser l'utilisation de votre patrimoine et profiter de votre retraite, exactement comme vous l'aviez prévu.

#### **Simplicité**

Notre régime d'assurance vie universelle est facile à personnaliser et s'adapte aisément à vos besoins changeants. Une seule assurance peut protéger vos actifs et vous fournir tous les outils d'accroissement du patrimoine dont vous avez besoin : elle est facile à établir et à administrer.